

#72
octobre 2020

www.cc-sudestmanceau.fr

L'écho communautaire

le magazine de la communauté de communes du sud-est du pays manceau

ACTUALITÉ

COVID-19 : comment se
portent les entreprises ?

DOSSIER

ENVIRONNEMENT *IGNATURES*

Bons comportements en
déchetterie : l'affaire de tous

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES : POUR QUOI FAIRE ?

SPORT

Conjuguer sport et respect
des gestes barrières

BRETTE-LES-PINS • CHALLES • CHANGÉ • PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE • SAINT-MARS-D'OUTILLÉ





“ Lors de mon dernier passage en déchetterie, l'agent sur place m'a demandé de présenter une vignette d'accès pour prouver mon appartenance au territoire du Sud-Est Manceau. De quoi s'agit-il ? Où puis-je l'obtenir et sous quelles conditions ? ”

Si la vignette d'accès en déchetteries existe depuis de nombreuses années, c'est l'affluence enregistrée ces derniers mois qui oblige les agents sur place à effectuer un contrôle systématique des véhicules pour endiguer la venue d'usagers extérieurs au territoire communautaire. Il y a plusieurs façons d'obtenir cette vignette. Si vous disposez d'un accès internet, la demande peut se faire en ligne sur le site de la Communauté www.cc-sudestmanceau.fr, en rubrique E-services. Un formulaire vous permettra de déclarer jusqu'à deux véhicules et de recevoir les vignettes directement à votre domicile. Les délais d'attente ont été considérablement allongés durant la période estivale en raison d'une forte affluence des demandes mais le service est, depuis, revenu à la normale. Il est possible également de vous présenter à l'accueil de l'hôtel communautaire, situé à Parigné-l'Évêque, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. La plaque d'immatriculation de votre (vos) véhicule(s) vous sera également demandée. Enfin, si l'affluence en déchetterie le permet, les agents de la Communauté sont également en mesure de vous délivrer des vignettes, dans les mêmes conditions qu'à l'hôtel communautaire.

contact@cc-sudestmanceau.fr / CS 40015 rue des écoles 72250 Parigné-l'Évêque

Magazine d'information édité par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau 12, rue des Écoles - CS 40015 - 72250 Parigné-l'Évêque.
Courriel : contact@cc-sudestmanceau.fr / Tél : 02 43 40 09 98 / Fax : 02 43 40 18 76.



www.facebook.com/ccsudestmanceau



www.linkedin.com/company/sud-est-manceau



Directeur de la publication : Nicolas Rouanet • Coordination : Émilie Gervais • Impression : Compo72, Le Mans • Tirage : 7 600 exemplaires • Création de la maquette : Jean-Christophe Jouanneau • Mise en page : Émilie Gervais • Dépôt légal : à parution • Distribution : Médiapost • Rédaction : Émilie Gervais (p.2, 4, 6, 7, 9, 11, 12, 14, 16 et 19), Cécile Hervé-Boscolo (p.5, 8 et 22) et Christian Lorieux (p.15, 17 et 18) • Infographies et illustrations : Émilie Gervais (p.13, 16 et 17) et Cécile Hervé-Boscolo (p.10) • Photographies : Communauté de Communes sauf DR (p.3 a et c, 4 et 15), Centre François Rableais (p.3 a, p.20 a et b), Brette-les-Pins (p.20 c et e), Challes (p.20 d et 21 f et g) et Parigné-l'Évêque (p.21 h et i).



À LA UNE

04 . COVID-19 : comment se portent les entreprises ?

VIE ÉCONOMIQUE

05 . Zelga Sevrez : la nature, c'est son dada !

LIEN SOCIAL

06 . C'est reparti pour quatre ans

ÉCOLE DE MUSIQUE

07 . CitéZarts : bientôt une nouvelle corde à son arc

TRAVAUX

08 . Au rythme des voies douces

ENVIRONNEMENT

09 . Bons comportements en déchetterie : l'affaire de tous

LE COIN D'ÉOLINE

10 . Ne jetez pas vos masques dans la nature !

DOSSIER

11-14 . Commissions communautaires : pour quoi faire ?

VUE D'AILLEURS

15 . La Flèche : ville bientôt 100 % cyclable ?

PARTENAIRES

16 . Syndicat mixte : de l'intérêt de ne pas travailler seul

TECHNOLOGIE

17 . Protégez vos données personnelles sur Internet

CULTURE

18 . Lynda Corazza, une artiste aux multiples talents

SPORT

19 . Conjuguer sport et respect des gestes barrières

TEMPS FORTS

20-21 . Retour en images

À VOTRE SERVICE

22 . Karine et Vanessa, agentes de déchetterie

MÉMO PRATIQUE

23 . Services communautaires

Prochain numéro en janvier.



S'ENGAGER POUR L'ENVIRONNEMENT

S'il y a bien un sujet sur lequel nous comptons concentrer nos efforts au moment de l'élaboration collective de notre projet de territoire, c'est le développement durable de notre patrimoine communautaire. C'est un sujet crucial pour notre avenir, un sujet transversal qui va de l'amélioration énergétique de nos bâtiments à la réduction de nos déchets, en passant par une offre de mobilités douces, la gestion raisonnée de nos cours d'eau ou encore la production d'énergies renouvelables sur notre territoire. Notre Communauté de Communes devra notamment décliner localement, dans la concertation, le Plan Climat Air Énergie Territorial élaboré par le Pays du Mans. Ce mouvement collectif en faveur de l'environnement nous concerne tous : citoyens, collectivités, entreprises. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai décidé de m'impliquer personnellement au sein du Pays du Mans sur les questions d'économie circulaire et d'écologie industrielle. Accompagner les entreprises, les aider à porter des projets écologiquement vertueux et tournés vers l'avenir me paraît essentiel. Ensemble, relevons ce défi écologique ! Comptant sur votre engagement, comptant sur votre énergie (renouvelable bien sûr !) ■

Bien à vous.

Nicolas Rouanet

Président de la Communauté de Communes
du Sud-Est du Pays Manceau



SUR VOTRE AGENDA



10 au 21 novembre

Le festival Changé d'air, organisé par le Centre Rabelais, célèbre ses trente ans.



11 novembre

Événements dans les cinq communes pour célébrer la fin de la guerre 1914-1918.



05 décembre

CitéZarts organise son premier concert de Noël. Rendez-vous à l'église de Challes.



30 et 31 janvier

Concerts communs de l'orchestre Stratosfonic et des KD de la Sarthe au Centre Rabelais.

COVID-19 : COMMENT SE PORTENT LES ENTREPRISES ?

Le 17 mars dernier à midi, la France s'arrêtait (presque) de tourner. Quand de nombreux salariés étaient forcés de rester chez eux, certaines entreprises et professionnels continuaient tant bien que mal leurs activités. Plus de six mois après, où en est-on ?



De nombreuses aides ont été mises en place.

Sur le territoire du Sud-Est Manceau comme ailleurs, les restaurateurs, les métiers de la beauté comme les coiffeurs ou les esthéticiens, ainsi que les acteurs en lien avec la culture ou les loisirs ont été touchés de plein fouet par le confinement. Si les premiers ont depuis retrouvé leur rythme de croisière, cela reste compliqué pour les autres. À l'inverse, les métiers de bouche et les commerces alimentaires ont su tirer leur épingle du jeu et ont profité de l'attrait pour le commerce local et les circuits courts. De même le

secteur du bâtiment a rapidement pu reprendre le fil des chantiers programmés et de nombreuses entreprises du territoire affichent un carnet de commande très satisfaisant aujourd'hui.

La réponse des pouvoirs publics

Dès le printemps est né le Fonds de solidarité en faveur des petites et moyennes entreprises, cogéré par l'État et la Région. Ce fonds est aujourd'hui toujours ouvert et le gouvernement annonçait le 14 juillet dernier avoir distribué près de 25 millions d'euros à plus de 5 000 entreprises sarthoises. S'ajoutent à cela, les mesures dites de « bienveillance » (délais de paiement, report d'échéances...) qui avoisinent les 12 millions d'euros pour notre département. Mais les collectivités territoriales ne sont pas en reste.

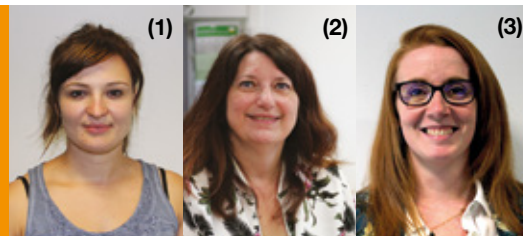
Un fonds territorial pour les TPE

En association avec la Région des Pays de la Loire, la Banque des Territoires et le Département de la Sarthe, la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau a participé à la création du fonds Résilience pour venir en aide aux entreprises de moins de dix salariés de son territoire. D'un montant total d'un peu plus de 140 000 €, ce dispositif permet la distribution d'avances remboursables de 3 500 à 10 000 € pour répondre aux besoins de trésorerie des entreprises. « À ce jour, seulement 5 dossiers ont été déposés auprès de la région pour un montant global de 37 000 € », précise Jean-Baptiste Yvernault, responsable du service Aménagement et Développement. Plus de 100 000 € restent donc disponibles pour les entreprises qui en feraient la demande sur www.resilience-paysdelaloire.fr avant le 31 décembre 2020. ■

EN BREF

■ Suite au départ à la retraite de Nelly Barths (agent d'entretien), Patricia Godefroy (agent d'accueil à l'hôtel communautaire) et Josiane Robert (agent d'accueil à CitéZarts), Linda Carrere (1), Martine Mélin (2) et Émilie Bau-douin (3) ont rejoint l'équipe communautaire.

■ Le 03 novembre prochain, l'Espace Emploi Formation accueillera Transition Pro pour une journée d'information sur l'évolution et la réorientation professionnelle. Contrairement à l'année passée, celle-ci aura lieu sous forme de rendez-vous individuels. Les salariés intéressés sont invités à contacter le 02 43 40 14 61.



ZELGA SEVREZ : LA NATURE, C'EST SON DADA

Depuis l'été dernier, le Sud-Est Manceau compte une nouvelle entreprise à l'activité peu commune : la Diligence. Sa créatrice, Zelga Sevrez, propose des balades en voiture à cheval au cœur de la forêt. Rencontre avec cette étonnante entrepreneuse.

« **J**e suis une jeune de 59 ans très dynamique », s'exclame Zelga Sevrez en riant pour se présenter. Parignéenne d'adoption, elle a eu une carrière des plus originales avant de lancer son entreprise. Danseuse classique puis hôtesse de l'air, cette insatiable globe-trotteuse est aussi une passionnée de cheval et de nature. Deux centres d'intérêt qu'elle a su concilier dans sa nouvelle activité. « L'idée des promenades en calèche n'est pas nouvelle, elle m'est venue il y a une vingtaine d'années alors que j'accompagnais un ancien jockey qui organisait des balades à cheval lors de mariages. Je lui ai signalé que les chaussures des invitées n'étaient pas adaptées pour monter et qu'il risquait d'y avoir des accidents. Je lui ai conseillé de proposer plutôt des promenades en attelage. Il a adopté mon idée et le succès a été immédiatement au rendez-vous », raconte-t-elle. Des années plus tard, Zelga Sevrez décide de se lancer pour son propre compte et décroche un diplôme de meneur et accompagnateur de tourisme équestre.

Promenades équestres et environnementales

Au départ de Coudeloire, au sud de Parigné-l'Évêque, Zelga Sevrez propose des balades aux formats variés : courtes promenades d'une demi-heure, promenades plus longues de deux heures, échappées d'une journée entière avec pause pique-nique... Les possibilités sont nombreuses et il suffit de la contacter pour personnaliser sa sortie. Par ailleurs, les mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 10h00 à 12h00, Zelga Sevrez effectue un itinéraire régulier et propose des promenades sur le concept du « stop diligence ». Elle explique : « autrefois, on arrêtait la diligence en faisant signe au cocher pour se rendre quelque part. J'ai repris un peu de ce principe en permettant aux prome-



Découvrir la nature à cheval. Original !

Contact
06 20 68 59 54

neurs qui me voient passer d'avoir juste à me faire signe pour pouvoir monter à bord, sans réservation préalable ». Les circuits que Zelga Sevrez propose sont situés au cœur des bois. « L'objectif est de faire passer un moment dans la nature à des gens qui n'en ont pas forcément l'habitude, d'observer la faune et la flore, et ce de manière originale puisque c'est à cheval. Sauf qu'en attelage, pas besoin de savoir monter, la promenade est accessible à tous », résume-t-elle. ■



EN BREF

Depuis mi-juin, l'entreprise Chabas Fraîcheur, spécialisée en transport de produits frigorifiques, a débuté ses travaux d'installation sur la zone de la Boussardière, à Parigné-l'Évêque. Sur un terrain de 15 000 m², le chantier va permettre d'installer une plateforme de cross docking de 1300 m² avec seize portes de quai et 300 m² de bureaux. La fin des travaux est prévue pour mi-janvier. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cc-sudestmanceau.fr en rubrique actualités.

C'EST REPARTI POUR QUATRE ANS

Depuis sa création en 2011, le Relais Petite Enfance se pose comme l'interlocuteur privilégié des familles en quête de modes de garde pour leurs tout-petits. Proposé gratuitement, ce service est en grande partie soutenu par un partenaire de poids : la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).



Depuis son ouverture au public, le Relais n'a cessé de se développer. Pourquoi ? En raison de l'augmentation du nombre de missions confiés aux Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) au niveau national. Orientation sur les modes d'accueil existants, professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s, organisation de lieux d'échange et de rencontre ou information sur le droit du travail sont autant de missions confiées à Aurélie Bureau et Fabienne M'Bengue, animatrices au Relais Petite Enfance. En 2019, les deux professionnelles, soutenues par une secrétaire à raison de 3 heures par semaine, ont ainsi enregistré plus de 1 400 contacts avec les familles et 3 000 avec les assistant(e)s maternel(le)s du territoire, par mail, téléphone ou lors de rendez-vous physiques à l'hôtel communautaire à Parigné-l'Évêque.

Des objectifs pluriannuels

Renouvelé tous les 4 ans, l'agrément délivré par la CAF de la Sarthe permet de travailler sur des objectifs définis en amont par les élus grâce aux remontées de terrain des animatrices et de leur responsable de service. Le précédent agrément a ainsi permis de développer les ateliers d'éveil musical, d'affiner la liste des assistant(e)s maternel(le)s du territoire et de

favoriser leur départ en formation ou encore de mettre en place des ateliers d'analyse de la pratique professionnelle. « Sur la période 2021-2024, nous allons développer quatre nouveaux axes : un service de prêt de matériel de puériculture aux professionnels de la Petite Enfance, la réalisation d'un journal d'information à destination des assistants maternels, l'amélioration de l'employabilité des assistants maternels et enfin le développement d'accueil de stagiaires », énumère Claire Vaudron, responsable du service Animation Jeunesse.

Un service reconnu pour sa qualité

« Toutes ces actions sont possibles en grande partie grâce à l'aide financière versée par la CAF », ajoute-t-elle. En effet, 78 % du budget annuel du service provient de la Caisse d'Allocations Familiales, soit 72 000 € en 2019. L'agrément et par extension la subvention versée, appelée prestation de service, valident le projet pluriannuel du RAMPE et le fait que son service soit offert gratuitement à toutes les personnes concernées du territoire sans distinction. Le travail du Relais est d'ailleurs largement reconnu par les parents et les assistant(e)s maternel(le)s du territoire puisque leur taux de satisfaction atteint respectivement les 98 et 96 % selon une enquête réalisée en juillet 2020. ■

CITÉZARTS : BIENTÔT UNE NOUVELLE CORDE À SON ARC

La construction d'un nouveau bâtiment parignéen pour CitéZarts, l'école communautaire de musique, a permis en 2018 d'intégrer un véritable studio d'enregistrement, à la fois outil de travail pour les enseignants et outil pédagogique pour les élèves.

Dans le courant de l'automne, cinq enseignants volontaires vont bénéficier d'une formation inédite jusqu'ici. Organisée au sein des locaux parignéens, elle aura pour objectif la prise en main de deux logiciels liés à la console numérique récemment acquise tant au niveau de la capture que du mixage et du traitement du son. Du choix et de l'emplacement du micro au rendu final, tout sera étudié au cours de ces deux journées.

Un soutien du Département

« Cette nouvelle formation a été mise en place grâce à l'aide de Mayenne Culture », explique Denis Fontana, coordinateur scène de CitéZarts. Missionnée par les départements de la Mayenne, la Manche, l'Orne et la Sarthe pour assurer la formation professionnelle des personnels des établissements d'enseignement artistique, Mayenne Culture a, en effet, accompagné l'équipe communautaire dans la recherche et les formalités d'embauche du formateur. CitéZarts a, pour sa part, construit le programme de formation et l'organisation pratique de la journée. L'agence culturelle participe également au financement de la formation à hauteur de 60%, allégeant ainsi le coût pour la collectivité. « Ce partenariat est un vrai plus car nous n'avons pas toujours du temps à dédier à l'organisation de nos formations », précise le coordinateur.

Un véritable enjeu pédagogique

L'intérêt de cette démarche est double. Les enseignants formés seront en mesure désormais d'enregistrer le travail de leurs élèves. Ces enregistrements pourront ensuite être utilisés par d'autres groupes pour un travail complémentaire. « Cela permet de faire travailler ensemble des classes différentes en se dégageant des contraintes de temps et des disponibilités », développe



L'enregistrement sera un vrai plus pour l'école.

Denis Fontana. La possibilité d'enregistrement est également un véritable apport pédagogique pour les élèves. « Le travail d'enregistrement est très différent de celui mené pour la préparation d'un concert. Les élèves vont donc découvrir une nouvelle façon de préparer un morceau mais également de nouvelles procédures propres au studio d'enregistrement », conclut le coordinateur scène, également professeur de batterie. ■

EN BREF

■ Depuis janvier dernier, Nicolas Fournier a remplacé Nicolas Greory comme professeur de formation musicale.

■ À noter : le 5 décembre prochain, à 20h30, à l'église de Challes, CitéZarts offrira le premier concert de Noël de son histoire. Les 30 et 31 janvier 2021, l'orchestre communautaire Stratosfonic invitera les KD de la Sarthe pour un concert commun au Centre François Rabelais de Changé. Ces deux dates restent bien sûr soumises à l'évolution du contexte sanitaire.





(Re)découvrez le témoignage de Michel Humeau en images sur www.cc-sudestmanceau.fr rubrique Travaux de voirie.

La nouvelle voie douce s'étend sur un peu plus de 900 mètres.

AU RYTHME DES VOIES DOUCES

Depuis 2015, la Communauté de Communes a créé plus de six kilomètres de voies douces sur le territoire. En quoi cela affecte-t-il le quotidien des usagers ? L'Écho Communautaire est allé à la rencontre des riverains de la route de la Cointise, à Changé.

Après Challes, qui en début d'année a été dotée d'une nouvelle voie douce route de Surfonds, la commune de Changé a elle aussi été équipée d'un nouveau cheminement à destination des piétons et véhicules non motorisés. Les travaux, initialement prévus au printemps, ont dû être reportés en raison du confinement et se sont achevés fin juillet. Ils ont permis de relier sur 921 mètres deux cheminements municipaux situés le long de la RD 92 et dans le bourg de Changé. Une liaison qui donne toute satisfaction. Michel Humeau, élu changéen et habitant de la route de la Cointise, le confirme : « *les avis sur cette réalisation sont très positifs, tant de la part des riverains que des élus* ».

Sécuriser les déplacements

Un voisin renchérit : « *beaucoup d'écoliers utilisent cet itinéraire pour rejoindre les établissements scolaires. Grâce à la voie douce, ils peuvent circuler en toute sécurité. En tant que père de famille, je me sens personnellement beaucoup plus serein* ». Les usagers sont

effet protégés par le balisage qui sépare la voie douce de la route et la rend plus visible. Dès sa création, la voie a été plébiscitée par les amateurs de déplacements doux, de plus en plus nombreux. « *Nous avons vu passer beaucoup de cyclistes et de piétons cet été* », confirme le riverain.

Vers un maillage territorial

Et l'aménagement du territoire communautaire en faveur de ce qu'on appelle les modes actifs n'est pas prêt de s'arrêter. « *Nous avons validé, lors du conseil communautaire de septembre dernier, le schéma directeur des modes actifs. Il vise à terme à relier toutes les voies douces entre elles pour que les usagers puissent plus facilement circuler sans voiture en Sud-Est Manceau* », indique Jean-Pierre Lepetit, vice-Président en charge de la voirie et des bâtiments. L'enjeu est bien sûr sécuritaire mais aussi écologique, afin d'encourager le développement des déplacements non polluants. Prochain projet envisagé : une nouvelle voie douce route de Moiré à Parigné-l'Évêque. Affaire à suivre... ■

EN BREF

Le 16 septembre dernier, des membres de l'association l'Étoile Parignéenne aidés par des agents communautaires ont installé le nouveau praticable de la salle Ouranos à Parigné-l'Évêque. Un projet cofinancé par l'association sportive, la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau et le Département.



Retrouvez le chantier en images sur www.cc-sudestmanceau.fr rubrique Équipements locaux

BONS COMPORTEMENTS EN DÉCHETTERIE : L'AFFAIRE DE TOUS

Depuis la réouverture en juin, les agents de déchetteries ont dû s'adapter à une nouvelle routine quotidienne. Entre déchets verts et rebuts issus du grand ménage de printemps réalisé pendant le confinement, ils veillent à la sécurité de tous et au bon fonctionnement des structures.

Au moment du déconfinement, de longues files d'attente ont été constatées sur les quatre déchetteries du Sud-Est Manceau. En effet, les habitants du territoire ont été nombreux à vouloir se débarrasser des déchets accumulés tout au long de la période de confinement. Cet afflux inhabituel a diminué considérablement le temps de remplissage des bennes, mettant ainsi en difficulté les entreprises chargées de les vider. Si la situation s'est depuis stabilisée, il en va de la bonne volonté de chacun de faciliter le travail des agents et des entreprises partenaires et ainsi de conserver la qualité de service chère à tous les usagers.

Préparer son passage en déchetterie

Plusieurs gestes simples permettent de diminuer son temps de présence sur site pour fluidifier la circulation en déchetterie. Pour commencer, pensez à trier vos déchets avant votre venue. Si vous êtes perdu(e) quant aux types de déchets acceptés, n'hésitez pas à consulter la plaquette déchetterie, en ligne sur le site internet www.cc-sudestmanceau.fr, rubrique Déchetteries. Elle est également disponible sur chacun des sites physiques, sur simple demande aux agents présents. Pliez vos cartons et compactez ce qui peut l'être. Vous contribuerez ainsi au désengorgement des bennes. Enfin, si ce n'est pas déjà fait, demandez votre vignette d'accès en déchetterie. Elle prouve votre domiciliation sur le territoire du Sud-Est Manceau et votre droit à accéder aux déchetteries communautaires. Elle est désormais demandée de façon systématique puisqu'il a été constaté, ces derniers mois, un afflux d'apports extérieurs. Ceci engendre un surcoût important pour la collectivité, surcoût qui à terme pourrait impacter les impôts locaux. À défaut, vous pourrez présenter un justificatif de domicile.




Le respect des agents sur site

Les cinq agents de déchetterie sont là pour s'assurer que chaque passage se déroule dans les meilleures conditions, tant au niveau de la sécurité qu'au niveau du respect des règles sanitaires en vigueur. Il peut vous être demandé de patienter quelques minutes avant votre entrée sur site afin d'éviter un nombre trop important de véhicules sur la plateforme. Une fois sur place, pensez à porter votre masque et à respecter les règles de distanciation sociale. Attendez dans votre véhicule si quelqu'un a déjà déchargé dans la benne qui vous intéresse. Dans la mesure où les agents ne peuvent plus vous aider à décharger les déchets lourds ou encombrants, l'accès est autorisé à deux personnes par véhicule. Ces quelques consignes, simples à appliquer, aideront grandement les agents dans leurs tâches quotidiennes et faciliteront le passage en déchetterie de tous. ■

EN BREF

■ **Pour rappel, le dépôt d'amiante est interdit dans les déchetteries communautaires. Pour connaître les prestataires locaux habilités à les récupérer, informez-vous auprès des agents en déchetterie.**

■ **Soutien aux travaux de rénovation énergétique, lutte contre les passoires thermiques, accompagnement des ménages... Le Gouvernement a dévoilé le 3 septembre dernier son Plan de relance, avec des évolutions importantes pour l'habitat. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cc-sudestmanceau.fr en rubrique Actualités.**



NE JETEZ PAS
LES MASQUES USAGÉS DANS LA
NATURE. METTEZ-LES DANS
DES SACS PRÉVUS SEULEMENT
À CET EFFET ET JETEZ LES
DANS LES ORDURES
MÉNAGÈRES !
LAVEZ-VOUS ENSUITE
LES MAINS.

Zoom

Les masques à usage unique sont à jeter aux ordures ménagères. Pour éviter tous risques de contamination, veillez à les enfermer au préalable dans un sac plastique hermétique.

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES : POUR QUOI FAIRE ?



Les dossiers présentés au Conseil Communautaire sont d'abord travaillés en commissions.

Méconnues du grand public, les commissions communautaires ont pour mission, en liaison avec le Bureau, d'élaborer les projets, de suivre les réalisations en cours ou encore de réfléchir au développement des services. Composées d'élus communautaires et parfois municipaux, elles travaillent en étroite collaboration avec les agents de la Communauté de Communes. Chacune d'entre elles travaille sur une thématique particulière et est rattachée à une vice-présidence qui en assure l'animation. Pour le mandat 2020-2026, le Sud-Est Manceau compte cinq commissions différentes.

RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE...

Véritables groupes de travail, les commissions permettent de suivre les grandes lignes directrices d'un mandat. Elles contribuent également à la construction d'un esprit communautaire en faisant travailler ensemble des élus issus de différentes communes.



Élu(e)s et technicien(ne)s travaillent déjà sur les nouveaux projets.

Chaque commission est composée d'un(e) vice-Président(e), de trois élus pour chacune des cinq communes membres et d'un technicien référent chargé de faire le lien avec les agents de la collectivité. Compte tenu du nombre réduit d'élus communautaires issus de Brette-les-Pins, Challes et Saint-Mars-d'Outille, des élus municipaux ont été invités à siéger dans chaque commission. À l'inverse des élus communautaires, désignés lors des élections municipales de mars dernier, ces derniers n'ont qu'une voie consultative. Ce « brassage » permet une confrontation des points de vue qui permet de répondre au mieux aux besoins des habitants du Sud-Est Manceau, quelle que soit leur commune d'origine.

Des compétences toujours plus nombreuses

Depuis sa création en 1993, la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau a vu son champ d'action passer de cinq à vingt compétences. Initialement tournée vers le développement économique, l'aménagement de l'espace, la gestion des déchets, la voirie et les équipements culturels et sportifs, la collectivité travaille désormais sur des thématiques bien plus variées. Néanmoins, cinq pôles majeurs se dessinent, menés chacun par un(e) vice-Président(e) : Environnement, Petite Enfance –

Enfance – Jeunesse – Mutualisation, Voirie – Bâtiments – Mutualisation technique, Sport – Culture – Tourisme et Développement économique – Aménagement du territoire - Mobilités. À cela s'ajoutent également deux comités de pilotage relatifs à la démographie médicale pour l'un et à la Maison France Services pour l'autre.

Des projets déjà sur les rails

De nombreux sujets laissés en suspens par le précédent mandat seront traités prioritairement par les différentes commissions. C'est le cas par exemple de la gestion des multi-accueils et de la création éventuelle d'un pôle Petite Enfance mais également de la mise en place du schéma des déplacements doux sur le territoire communautaire. Les nouveaux élus ont également décidé de placer l'environnement au cœur de leur mandat pour favoriser le développement durable du territoire, laissant ainsi présager la naissance de nouveaux projets. Enfin, des projets d'investissement, soutenus par le fond de relance du Département de la Sarthe, verront bientôt le jour après avoir été travaillés en commission : l'amélioration énergétique et la mise aux normes d'accessibilité de la salle Ouranos à Parigné-l'Évêque, la réalisation d'une nouvelle voie douce parignéenne et l'aménagement du site agricole de la Pilonnière à Changé. ■

...SUR DE MULTIPLES THÉMATIQUES

SPORT CULTURE TOURISME

Animations culturelles et sportives

CitéZarts

Tourisme

Voirie

Entretien bâtiments

VOIRIE BÂTIMENTS

SMGV*

Accueil des gens du voyage

SMiDeN

MAISON FRANCE SERVICES

Espace Emploi Formation

Logement

Zones d'activités

Fibre

Sarthe Numérique

Schéma de cohérence territoriale

Pays du Mans

Action économique

Déchetteries

Éducation à l'environnement

Schéma de cohérence territoriale

Plan climat air énergie

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Cycles gymniques

Relais Petite Enfance

Centre Rabelais

Animation Jeunesse

Bassin de la Sarthe

SMSEAU*

Milieux aquatiques et inondations

Syndicat Huisne Sarthe

Espaces verts communautaires

Collecte ordures ménagères

Tri sélectif

Charte forestière

Assainissement individuel

ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MOBILITÉS

Les partenaires extérieurs sont indiqués en italique

SMGV* : Syndicat Mixte pour le stationnement des Gens du Voyage
SMSEAU* : Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié



Laurence Hamet et Nathalie Morgant ont pris leurs nouvelles responsabilités en juin dernier.

DES CONSEILLÈRES DÉLÉGUÉES EN SOUTIEN DES VICE-PRÉSIDENTS

Pour alléger la charge de travail de certaines commissions, le Conseil communautaire a fait le choix de créer deux délégations : l'une à l'environnement pour Laurence Hamet, l'autre à la Maison France Services et à la désertification médicale pour Nathalie Morgant.

Les deux femmes ne sont pas inconnues des habitants du Sud-Est Manceau. Et pour cause ! Forte de 20 ans d'expérience comme conseillère municipale puis adjointe aux affaires scolaires, Nathalie Morgant est devenue maire de Parigné-l'Évêque en 2018 après avoir assuré à plusieurs reprises l'intérim de Guy Lubias. De son côté, Laurence Hamet a intégré le conseil municipal changéen en 2014 en tant qu'adjointe au cadre de vie et aux associations. Elles faisaient déjà toutes deux parties du Conseil communautaire lors du précédent mandat et ont donc une certaine expérience du fonctionnement et des missions de la Communauté de Communes. Elles l'affirment toutes les deux : « si on est élue, c'est qu'on veut travailler pour la collectivité, pour le citoyen ». Et cela tombe à pic car leur délégation respective touche à des sujets appelés à prendre de l'importance dans les mois à venir.

Bien connaître ses dossiers

La nomination des conseillères déléguées va permettre de répartir différemment la charge de travail entre les élus. Laurence Hamet va ainsi travailler en binôme avec Denis Herraux, vice-Président Environnement. Les sujets ont été partagés de façon à ce que chacun puisse s'impliquer pleinement dans ses dossiers. « Je suis en charge plus particulièrement de la charte forestière, de l'éducation à l'environnement et de la GEMAPI, c'est-à-dire de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations », précise Laurence Hamet. De son côté, Nathalie Morgant travaillera sur

deux domaines en pleine expansion : la création de la future Maison France Services et la question de la désertification médicale, deux sujets qui lui tiennent à cœur. « J'ai beaucoup travaillé la question de la santé en tant que maire de Parigné-l'Évêque. C'est un sujet qui cristallise beaucoup d'attentes de la part de la population », indique-t-elle. L'élue se montre également très enthousiaste quand elle parle de la création de la Maison France Services. « Tout est à inventer sur ce projet, c'est exaltant », confie-t-elle.

Travailler en équipe

L'une et l'autre l'affirment, il est important de bien s'entourer. « Nous travaillons en équipe : à deux avec Denis Herraux, à trois avec Karine Leroy, la responsable du service Environnement. Il y a aussi la commission Environnement et les différents syndicats partenaires, notamment au niveau de la GEMAPI », explique Laurence Hamet pour qui le rôle de conseillère déléguée représente un vrai challenge et une opportunité d'apprendre. Missionnée sur deux sujets bien différents, Nathalie Morgant travaillera particulièrement avec le service Emploi Formation et le SMiDeN, dont elle est aussi la vice-Présidente, pour le projet Maison France Services, et avec la chargée de mission Santé pour la question de la désertification médicale. « La méthode de travail du nouveau Bureau est différente. Il y a une vraie volonté de travailler ensemble. Et on souhaite s'entourer davantage des techniciens qui bénéficient d'une véritable expertise dans leur domaine », conclut Nathalie Morgant. ■

LA FLÈCHE : VILLE BIENTÔT 100% CYCLABLE ?

La Flèche, deuxième ville du département de la Sarthe, compte 16 000 habitants et se distingue par son dynamisme en matière de politique cyclable. Elle compte déjà plus de 55 km d'itinéraires et vise l'objectif du 100% cyclable.

La pratique du vélo est particulièrement bien adaptée aux nouvelles exigences environnementales, notamment en ville : respect de l'environnement et qualité de la vie, c'est à la fois bon pour la santé, bon pour la planète, bon pour le pouvoir d'achat.

Un projet qui roule

Il s'agit là d'un mode de déplacement agréable, convivial, non bruyant, non polluant, évitant les soucis de stationnement, le stress dans les embouteillages, et accessible à tous les budgets. Une petite ville comme La Flèche, sans relief dissuasif, s'avère idéale pour ces déplacements alternatifs à l'automobile. L'objectif du 100% cyclable ne consiste pas à équiper toutes les rues de pistes aménagées mais à développer davantage ses réseaux et équipements cyclables avec l'objectif d'offrir la possibilité à tous les Fléchois (y compris les plus jeunes) de pouvoir se déplacer à vélo en toute sécurité sur l'ensemble de la ville. De nombreux moyens sont déployés pour offrir un aménagement sécurisé : marquage au sol, entretien des voies, signalétiques, équipements techniques tels que des appuis-vélo ou des aires de stationnement. Aujourd'hui, le souhait est d'accompagner les services techniques de la ville afin que chaque projet prenne en compte systématiquement les cyclistes. En parallèle, des actions de sensibilisation

et d'éducation à la pratique du vélo sont programmées auprès des plus jeunes dans les écoles.

Un plan d'actions

De nombreuses distinctions viennent conforter La Flèche comme une ville où il fait bon pédaler. Elle a été labellisée en 2015 par la Fédération Française de Cyclotourisme « Territoire Vélo ». Elle a été également lauréate de l'appel à projets de l'ADEME Vélo et Territoires. Mais surtout la ville de La Flèche s'est classée première ex-aequo des villes cyclables par la Fédération des Usagers de la Bicyclette. C'est la seule ville sarthoise à avoir été retenue en 2019 pour son schéma d'aménagement de ville 100% cyclable. Suite à ce classement, une étude a été engagée afin de faire expertiser les aménagements par deux ingénieurs. Cela dans le but de définir les points à améliorer dans les années à venir, et de hiérarchiser et planifier les installations et équipements à prévoir à travers toute la ville. Cette étude, cofinancée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, l'ADEME et la ville, va permettre de mobiliser des subventions permettant l'émergence des projets envisagés. Reste encore à réussir l'objectif d'une cohabitation harmonieuse et sécurisante entre automobilistes et cyclistes. Alors en selle ! ■

À La Flèche, tout est pensé pour les cyclistes.

SYNDICAT MIXTE : DE L'INTÉRÊT DE NE PAS TRAVAILLER SEUL

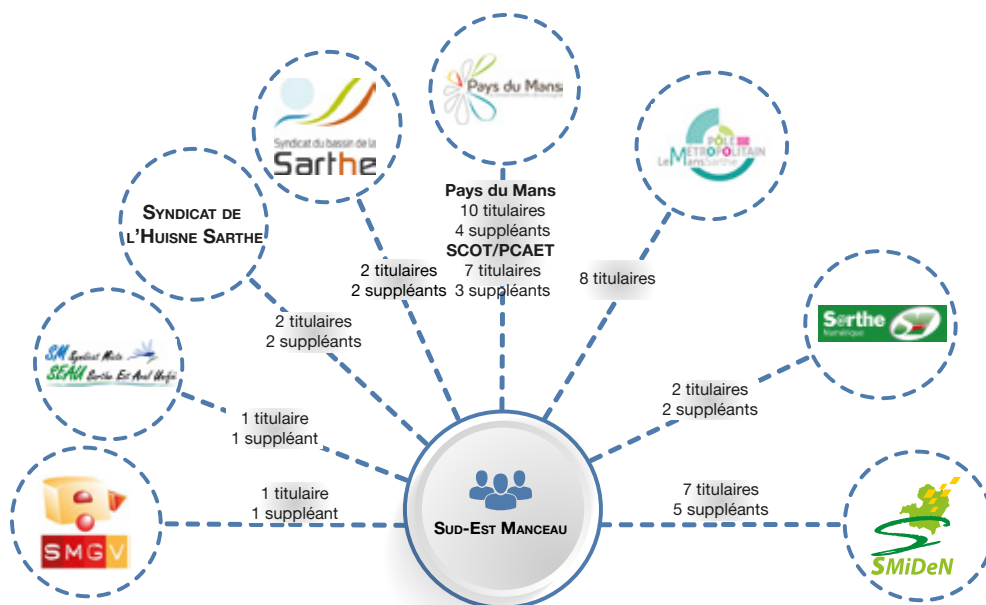
Pour exercer certaines de ses compétences, la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau adhère à des syndicats mixtes. Qui sont-ils ? À quoi servent-ils ? L'Écho communautaire vous explique tout.

Nés en 1935, les syndicats mixtes sont des établissements publics permettant la coopération locale. Ce type de structure permet à des collectivités ou établissements publics de collaborer sur des compétences particulières. On parle de syndicat mixte car l'association peut se faire entre structures de natures différentes : collectivités comme les communes ou les départements, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) comme les communautés de communes, ou tout autre type d'établissement public. Pour assurer le bon fonctionnement de ces syndicats, chaque structure adhérente verse des cotisations et envoie des élus représentants, communautaires et municipaux dans le cas du Sud-Est Manceau, pour défendre sa voix et ses intérêts. La Communauté a ainsi rejoint huit syndicats différents qui lui permettent d'exercer ses compétences à l'échelle d'un territoire plus pertinent que le simple territoire communautaire.

Qui sont-ils ?

C'est, par exemple, le cas du schéma de cohérence

territoriale (SCOT) ou du plan climat air énergie (PCAET) réalisés à l'échelle du Pays du Mans. Ce dernier est également en charge du tourisme ou de la mobilité. Cette dernière compétence est aussi traitée au niveau du Pôle métropolitain Le Mans Sarthe, également missionné en matière de santé et de prévention. La récente prise de compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a entraîné l'adhésion à trois syndicats différents : le SMSEAU (Syndicat mixte Sarthe Est Aval Unifié), le Syndicat de l'Huisne Sarthe et le Syndicat du Bassin de la Sarthe, chacun étant en charge d'un bassin particulier. Le Sud-Est Manceau est également représenté au sein du Syndicat Mixte pour le Développement Numérique (SMiDeN) pour ce qui a trait à l'animation numérique et à la gestion d'un système d'information géographique, et de Sarthe Numérique pour le déploiement de la fibre optique. Enfin, la compétence d'accueil des gens du voyage a été transférée au Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage (SMGV) qui gère aujourd'hui les aires d'accueil de dix collectivités locales différentes. ■



Les représentants ont été élus en Conseil communautaire le 07 juillet dernier pour la durée du mandat.

PROTÉGEZ VOS DONNÉES PERSONNELLES SUR INTERNET

Plus de 80% des Français ont un accès à internet, plus de 37 millions se connectent chaque jour à internet via leur smartphone et 1/3 du temps passé sur internet serait consacré aux réseaux sociaux. De quoi laisser beaucoup de traces sur le web...

Les données personnelles, qu'est-ce que c'est ?

Relations

Réseaux sociaux, amis, famille, liste de contacts, groupe d'appartenance, orientation sexuelle...

Identité biométrie

Nom, prénom, âge, date de naissance, profession, sexe, voix, origine raciale, caractéristiques physiques...

Identifiants

Adresse e-mail, numéro de téléphone, adresse IP, pseudos...

Comportement

Consommation, habitudes, navigation internet, SMS, appels, emails, achats en ligne...

Géographie

Adresse personnelle, adresse travail, déplacements, loisirs, géolocalisation...

Idéologie

Intérêts, croyances, religion, opinions politiques ou philosophiques...

Six grandes familles de données...

Première chose à se mettre en tête : vous avez le droit au respect de votre vie privée dans le monde réel et il en est de même dans le monde virtuel. La loi Informatique et Libertés régule notamment le traitement des données personnelles en ligne dans un souci de liberté individuelle. Elle a d'ailleurs défini qu'une donnée à caractère personnel est une information, publique ou confidentielle, permettant de vous identifier directement ou indirectement.

Connaître vos droits

Depuis mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) vient renforcer la protection de celles-ci. Il encadre la manière dont les géants du numérique et tout organisme sur le web gèrent les informations personnelles qu'ils récoltent. Ainsi, l'utilisation des cookies ou données de navigation requiert désormais votre autorisation pour qu'un site puisse les utiliser. De fait, les entreprises ne peuvent collecter que ce dont elles ont besoin et ne doivent pas emmagasiner des informations inutiles sous peine de sanctions pénales. Vos données personnelles vous appartiennent et vous bénéficiez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression de vos informations. Vous trouverez, sur le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des

Libertés (CNIL), les procédures à suivre pour maîtriser vos données et comprendre vos droits.

Sur Internet, surfez couverts !

Pour faire place nette sur le web, vérifiez tout d'abord votre « e-reputation », c'est-à-dire votre identité publique sur internet. Pour cela, rien de plus simple ! Tapez votre nom et prénom dans un navigateur internet. Dans les résultats de recherche, vous découvrirez si certaines de vos données personnelles ont été rendues publiques à votre insu ou sans votre autorisation. N'hésitez pas à remonter à la source pour faire valoir vos droits d'accès, d'opposition, de rectification ou de suppression de ces données. Pour éviter ce genre de tracas, voici quelques conseils pour acquérir des automatismes lors de votre navigation sur le web et limiter au maximum la communication de vos données. Tout d'abord, réfléchissez bien avant de publier quelque chose en ligne notamment sur les réseaux sociaux. Privilégiez des navigateurs plus respectueux, c'est à dire conservant moins de traces de vos activités en lignes, comme Firefox, Brave ou Qwant. Sécurisez vos comptes en changeant régulièrement de mot de passe. Enfin, effacez régulièrement votre historique de navigation. Il contient, en effet, de nombreuses données pouvant être réutilisées à des fins publicitaires. ■



Contact

Graphothérapeute, praticienne EFT
06 09 24 47 62
mail : grapho@lyndacorazza.com
www.lyndacorazza-graphotherapeute.fr

LYNDA CORAZZA, UNE ARTISTE AUX MULTIPLES TALENTS

Auteure-illustratrice depuis plus de 20 ans, Lynda Corazza a mené de nombreux projets dans l'édition, le design, la publicité... Elle décide de lancer son cabinet de graphothérapie à Bretteles-Pins. Retour sur ce changement de cap et ses projets en cours.

Nous l'avions déjà rencontrée en 2014 alors qu'elle était submergée de travail et confessait avoir peu de temps pour ses projets artistiques personnels. Depuis, elle a recentré les choses. « *Tous ces projets d'illustrations, je n'en voyais plus l'utilité* », confie-t-elle. Son inspiration, elle l'a trouvée auprès de ses enfants. Sa situation personnelle a redonné du sens à son métier d'illustratrice.

Une artiste impliquée

Après onze ans d'errance médicale passés à essayer de comprendre le fonctionnement atypique de ses enfants, le diagnostic tombe enfin : Haut Potentiel - Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (HP-TDAH). Ces années de questionnements amènent Lynda Corazza à faire des rencontres et des lectures qui influencent le cours de ses projets professionnels. C'est ainsi que sa première bande dessinée sur le TDAH voit le jour. Son arme secrète ? Son ton humoristique qui permet de dédramatiser les choses et de faire circuler facilement l'information. S'ensuivent plusieurs projets d'écriture et d'illustration sur l'enfance et l'adolescence qui sont publiés dans onze langues, ainsi que des coffrets d'apprentissages destinés aux enfants. Gestion

des émotions, du temps face aux écrans, de l'organisation familiale... Lynda Corazza s'invite chez dans les familles avec des supports ludiques et adaptés. Son objectif ? Responsabiliser les enfants et encourager leur autonomie. Son engagement est tel que tous ses supports sont téléchargeables gratuitement.

Le dessin au service de la graphothérapie

Le besoin d'aider ne la quittant plus, elle entame une formation de deux ans puis ouvre son cabinet de graphothérapie en juillet 2019 chez elle, à Bretteles-Pins, juste en face de l'école. Par des exercices de relaxation, postures, et techniques d'acupressions, elle accompagne les enfants mais aussi les adultes dans la rééducation à l'écriture. Elle compte prochainement intégrer le dessin dans la prise en charge de ses patients. « *Il faut que ce soit ludique pour impliquer les enfants* », souligne-t-elle. Lorsqu'on lui demande comment elle trouve le temps et l'énergie nécessaire pour mener à bien tous ses projets, elle s'exclame : « *je travaille quand tout le monde dort !* ». Encore quelques nuits blanches en perspective, puisqu'elle a le projet de publier une nouvelle bande dessinée sur les troubles autistiques. ■

CONJUGUER SPORT ET RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

Contexte de COVID-19 oblige, c'est une rentrée particulière qui attendait les différentes associations sportives du territoire. Pour assurer la sécurité de leurs adhérents, toutes ont dû adapter leurs pratiques afin de répondre à un protocole sanitaire strict.

Au cours de l'été, les différentes fédérations sportives ont mis en place des protocoles sanitaires adaptés aux préconisations nationales. Parmi elles, le judo et la gymnastique représentés sur le territoire par le Sud-Est Manceau Judo Jujitsu et l'Étoile parignéenne. Ces deux associations, utilisatrices d'espaces communautaires, ont accepté de partager leurs nouvelles conditions de pratique pour rassurer mais surtout informer. En effet, toutes ont subi, à la rentrée, l'annulation des forums associatifs habituellement vecteurs de nombreuses adhésions.

Des clubs bien préparés

« La fédération a fait le choix d'organiser des formations à distance de manager COVID-19 à laquelle devaient participer, pour chaque club, un membre du comité directeur et un salarié du club, entraîneur », explique Yann Coatanoan, président de l'Étoile parignéenne. Idem du côté du SEM Judo Jujitsu où un responsable COVID doit être désigné à chaque événement afin d'assurer l'organisation sanitaire des locaux et de veiller au respect des protocoles sanitaires. Par ailleurs, les associations ont également largement informé leurs

adhérents afin que chacun connaisse les nouvelles règles en vigueur. Enfin, les deux clubs, comme de nombreux autres sur le territoire, tiennent des registres de présence qui permettront le cas échéant d'assurer un suivi d'éventuels foyers de contamination.

Des espaces réaménagés

Qu'il s'agisse de la salle Ouranos à Parigné-l'Évêque, du dojo Budokai à Changé ou de salles gérées par les municipalités, les circulations ont été entièrement repensées pour éviter les contacts inutiles entre participants et accompagnateurs. « Nous bénéficions sur Changé et Parigné-l'Évêque de locaux récents et bien pensés. Cela facilite nettement notre travail », précise Amaury Vrignaud, enseignant au SEM Judo Jujitsu. Ainsi les vestiaires restent fermés jusqu'à nouvel ordre et les accompagnants ont souvent interdiction de pénétrer dans les locaux. De même, des entrées et sorties distinctes ont été mises en place. Bien sûr, chacun est invité à respecter les mêmes gestes barrières qu'à l'extérieur et à rester chez lui en cas de symptôme suspicieux. Une formule gagnante puisque les clubs interrogés ne notent pas de baisse des adhésions. ■

Contact

SEM Judo Jujitsu
www.sudestmanceau-judo72-26.webselfsite.net/
semjj72@gmail.com

Étoile Parignéenne
www.etoile-parigiennee.fr
etoile.parigiennee@orange.fr



Une des nouvelles mesures : arriver déjà en tenue au cours.



Juillet-août 2020

C'est un été bien particulier pour les activités d'été communautaires enfance et jeunesse, encadrées par le Centre Rabelais. Si le contexte sanitaire oblige à quelques adaptations, cela n'empêche personne de profiter des vacances !



05 et 13 septembre 2020

À Brette-les-Pins le 05 et à Challes le 13, le forum des associations est maintenu avec toutes les précautions sanitaires nécessaires : masque obligatoire et gel hydroalcoolique pour tous. Un pari réussi puisque les différentes associations locales ont pu faire le plein de nouvelles adhésions.



13 septembre 2020

Grâce aux nombreux efforts de l'association « les Challes gosses », le traditionnel vide-grenier challois peut avoir lieu pour le plus grand bonheur de tous.



20 septembre 2020

À Parigné-l'Évêque, la Journée Européenne du Patrimoine offre la visite commentée de trois sites emblématiques de la Commune : la Tour Javron, la lanterne et la chapelle du cimetière ainsi que l'église Notre Dame de l'Assomption. Un vrai succès !



KARINE ET VANESSA, AGENTES DE DÉCHETTERIE

Membres d'une équipe de cinq agents, Karine Évrard et Vanessa Denisot interviennent dans les quatre déchetteries que compte le Sud-Est Manceau. Énergiques et souriantes, elles veillent à la qualité du tri des déchets en orientant les usagers. Portrait.



Karine (à gauche) et Vanessa (à droite) veillent au bon remplissage des bennes.

Auparavant vendeuse en charcuterie puis conductrice de cars, Karine Évrard a intégré la Communauté de Communes il y a un peu plus d'un an. Quant à Vanessa Denisot, elle a mené successivement une carrière de militaire, d'agent de sécurité et de conductrice de camions avant de rejoindre le Sud-Est Manceau. Longtemps uniquement masculine, l'équipe d'agents de déchetterie s'est ainsi féminisée avec ces deux recrues aux profils professionnels peu communs. « L'ambiance est très conviviale, on s'entraide. Le fonctionnement, déterminé par notre chef d'équipe Christophe Tourneur, est bien rôdé », indique Karine Évrard. Chaque jour, elles accueillent en déchetterie les usagers, les informent sur les règles de tri en vigueur et contrôlent les dépôts réalisés. Et elles sont unanimes : « ce que nous aimons dans notre travail, c'est le contact humain », confient-elles. Même si au quotidien, elles sont régulièrement confrontées à des comportements inciviques ou peu respectueux.

Au service de la communauté

« Notre mission consiste à assurer la sécurité des usagers d'une part, et à veiller à ce que les matériaux

soient bien triés pour pouvoir être valorisés d'autre part. Les règles que nous demandons aux gens de respecter sont établies dans l'intérêt de tous », rappelle Vanessa Denisot. C'est aussi le cas du filtrage d'accès à l'entrée des sites, déployé dans le contexte de la crise sanitaire. Le but ? Réguler les flux et éviter que des personnes hors territoire viennent déposer leurs déchets. « Cette mesure est régulièrement source de tensions, mais elle permet finalement de prendre plus de temps pour conseiller chaque usager et l'orienter vers la benne appropriée dès son arrivée », révèle Karine Évrard.

Des tâches diversifiées

Membres du service communautaire Environnement, dirigé par Karine Leroy, les deux femmes réalisent également des missions hors déchetterie. « Nous nettoyons les abords des points d'apport volontaire des déchets en verre, nous ramassons les dépôts sauvages faits dans la nature », énumèrent-elles. Et lorsque les déchetteries ferment leurs portes, les agentes et leurs collègues doivent aussi nettoyer les sites et gérer le changement des bennes. « Pas de quoi s'ennuyer », concluent-elles en souriant. ■

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Hôtel Communautaire
CS 40015 - rue des Écoles
72250 Parigné-l'Évêque
. Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél : 02 43 40 09 98

ENFANCE JEUNESSE ET RÉSEAU DE MULTI-ACCUEILS

Centre François Rabelais
1 rue Victor Hugo
72560 Changé
■ Multi-accueil, site de Changé
1 rue Victor Hugo
72560 Changé
■ Multi-accueil, site de Parigné-l'Évêque
Le Taillis
72250 Parigné-l'Évêque
Tél : 02 43 40 13 04

RELAIS PETITE ENFANCE

Hôtel Communautaire
CS 40015 - rue des Écoles
72250 Parigné-l'Évêque
. Sur RDV + Permanence téléphonique mercredi 15h/17h
Tél : 02 43 40 19 01

ESPACE EMPLOI FORMATION

■ Site de Changé
Place de la Mairie
72560 Changé
. Lundi de 13h30 à 17h
. Mardi au vendredi de 9h à 12h
. Sur rendez-vous le lundi matin
. Sur rendez-vous le vendredi après-midi
■ Site de Parigné-l'Évêque
Hôtel Communautaire
CS 40015 - rue des Écoles
72250 Parigné-l'Évêque
. Lundi et mercredi de 9h à 12h
. Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h
. Sur rendez-vous le mardi matin
. Sur rendez-vous le jeudi matin
Tél : 02 43 40 14 61

ÉCOLE DE MUSIQUE

■ Site de Changé
Rue de la Juiverie
72560 Changé
■ Site de Parigné-l'Évêque
Rue des écoles
72250 Parigné-l'Évêque
■ Site de Saint-Mars-d'Outillé
Route de Teloché (école primaire)
72220 Saint-Mars-d'Outillé
. Lundi au vendredi de 13h30 à 18h. Tél : 02 43 40 05 82

COLLECTES DES DÉCHETS

■ Brette-les-Pins
Ordures ménagères : tous les lundis
Emballages : tous les 15 jours le mardi
■ Challes
Ordures ménagères : tous les jeudis
Emballages : tous les 15 jours le mardi
■ Changé
Ordures ménagères : tous les mercredis
Emballages : tous les 15 jours le lundi (secteurs 1 et 2 alternés) ou le mardi (secteur 3)
■ Parigné-l'Évêque
Ordures ménagères : tous les jeudis sauf La Vaudère, L'Herpinière et route de Ruaudin (tous les lundis)
Emballages : tous les 15 jours le mercredi (secteurs 1 et 2 alternés)
■ Saint-Mars-d'Outillé
Ordures ménagères : tous les mardis
Emballages : tous les 15 jours le jeudi

RÉSEAU DE DÉCHETTERIES

■ Site de Challes
Route de Château-du-Loir - 72250 Challes
. Mercredi et vendredi de 14h à 17h30
■ Site de Changé
Allée du Pont - 72560 Changé
. Mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
■ Site de Parigné-l'Évêque
La Passardière - 72250 Parigné-l'Évêque
. Lundi, mercredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
■ Site de Saint-Mars-d'Outillé
La Pièce de l'Église - 72220 Saint-Mars-d'Outillé
. Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30

Centre socioculturel
François
Rabelais
Changé



CHANGÉ [72]
LE MANS
CHALLES



CONCERTS | CINÉMA | DANSE | CONFÉRENCE
JEUNE PUBLIC | DIAPORAMAS | EXPOS | ANIMATIONS

FESTIVALCHANGEDAIR.BLOGSPOT.COM



Centre socioculturel François Rabelais | 72560 Changé | accueil@lerabelais.org | Billetterie : lerabelais.org

